

S.I.P.M.E.



Syndicat Intercommunal
pour la Protection du Massif de l'Estérel

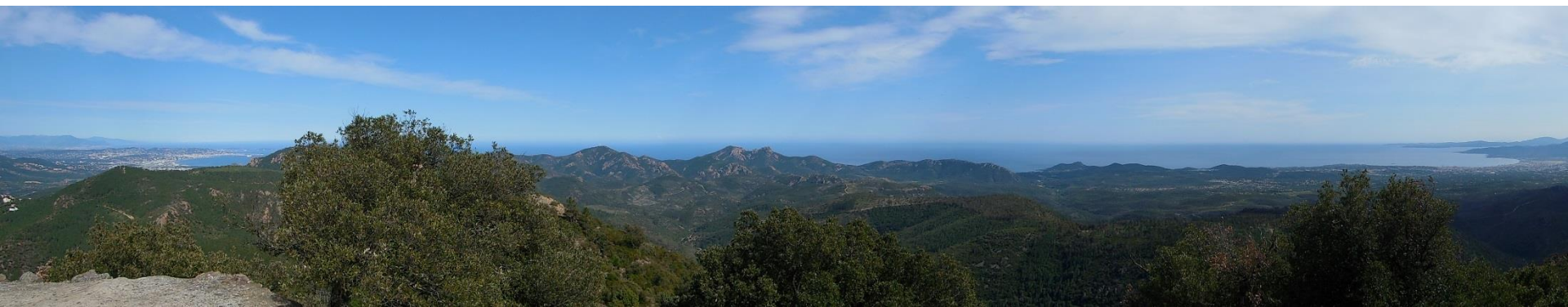
UNE DEMARCHE GRAND SITE DE FRANCE POUR L'ESTEREL

(Opération Grand Site – OGS)

14/06/2019

réunion d'information des propriétaires privés

<http://www.charte-forestiere-esterel.com>



SOMMAIRE

1. De la Charte Forestière de Territoire Grand Estérel (CFTGE) à l'Opération Grand Site de France (OGS)
2. Présentation de la Démarche Grand Site de France
3. Les orientations de l'OGS Estérel
4. Exemples d'actions réalisées et en cours



Montagne de l'Estérel. Claude Monnet, 1888.



Paysage au bord de la mer. La côte d'Azur près d'Agay.
André Derain, 1905

1. De la Charte Forestière de Territoire Grand Estérel à l'OGS

MISSIONS SIPME

Création en 1987

Mission initiale : DFCI (PIDAF)

→ **changement de statuts en 2017 :
élargissement objet social +
adhésion Théoule**

→ **adhésion Roquebrune en 2019**

Protection & mise en valeur de la forêt,
des paysages et du petit patrimoine

DFCI (prévention incendies : PIDAF)

Education à l'environnement, recherche

Coordination/concertation entre acteurs
...

Définition

- Projet de territoire à 10 ans
- Forêt = levier de développement local
- Travaille sur diverses fonctions de la forêt : écologique, sociale, économique

Enjeux

- De protection DFCI
- Naturaliste (espèces rares)
- Paysager
- Social, du fait de la proximité de pôles urbains importants
- Economique, lié notamment au tourisme

Actions

- Aménagement du massif / itinéraires de sports de nature
- Traitement de points noirs paysagers
- Réhabilitation de maisons forestières
- Activités forestières, agricoles
- **Lancement d'une OGS ...**

**Objectif : Attribution par l'Etat du
Label « Grand Site de France »,
label de développement durable**



2. La Démarche Grand Site de France

Objectifs

- Restaurer et protéger la qualité paysagère, naturelle et culturelle du site.
- Améliorer la qualité de la visite (accueil, stationnements, circuits, information, animations).
- Favoriser le développement socio-économique local dans le respect des habitants.

Eligibilité

- Etre un « site classé ».
- Etre un territoire dont le paysage est remarquable et de forte notoriété.
- Connaître des difficultés d'entretien et de gestion, liées à une grande fréquentation.
- Faire l'objet d'une volonté de restauration, de préservation et de gestion partenariale pérenne.



Qu'est-ce qu'un Site Classé ?

« C'est un lieu dont le caractère exceptionnel a justifié une mesure de protection réglementaire au niveau national, dans l'objectif de conserver les caractéristiques du site et de le préserver de toute atteinte grave. »

(Articles L 341-1 à 22 du Code de l'environnement)

→ Dans l'Estérel, 14 300 hectares (dont 700 ha en mer) ont été classés en 1996.

Qu'est-ce qu'un Grand Site ?

« C'est un territoire remarquable pour ses qualités paysagères, naturelles et culturelles, dont la dimension nationale est reconnue par un classement d'une partie significative du territoire au titre de la protection des monuments naturels et des sites, qui accueille un large public et est engagé dans une démarche partenariale de gestion durable concertée pour en conserver la valeur, l'attrait, et la cohérence paysagère. »



Le Grand Site sur le terrain



Un gestionnaire, avec des acteurs locaux, des partenaires financiers, et l'appui des services de l'Etat



Réseau des Grands Sites de France

**18 sites ont été labellisés
« Grand Site de France »**

*dont la Sainte-Victoire pour la
région PACA*

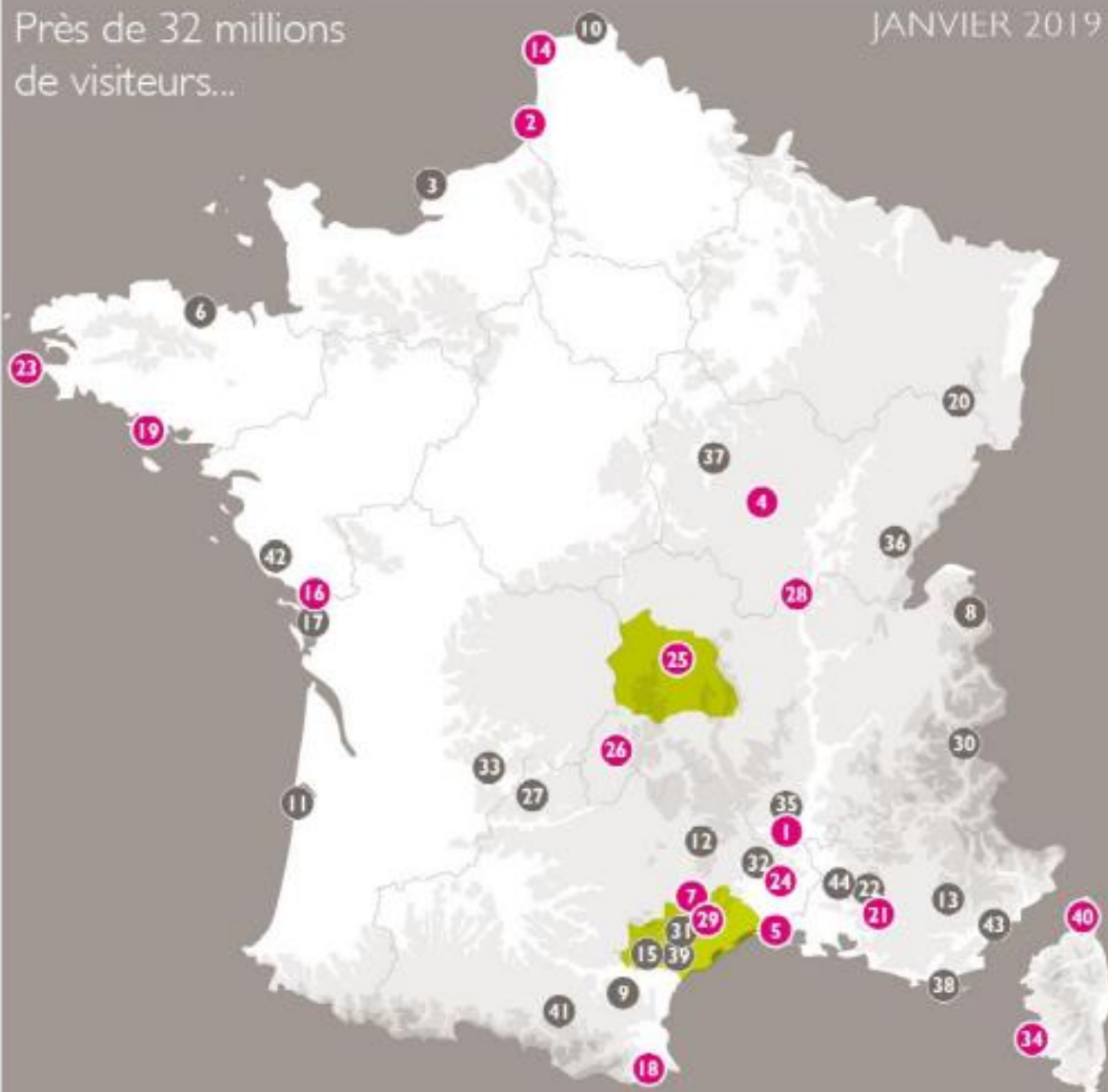
**26 sont dans une démarche
d'obtention du label**

**8 OGS sont engagées en
PACA :**

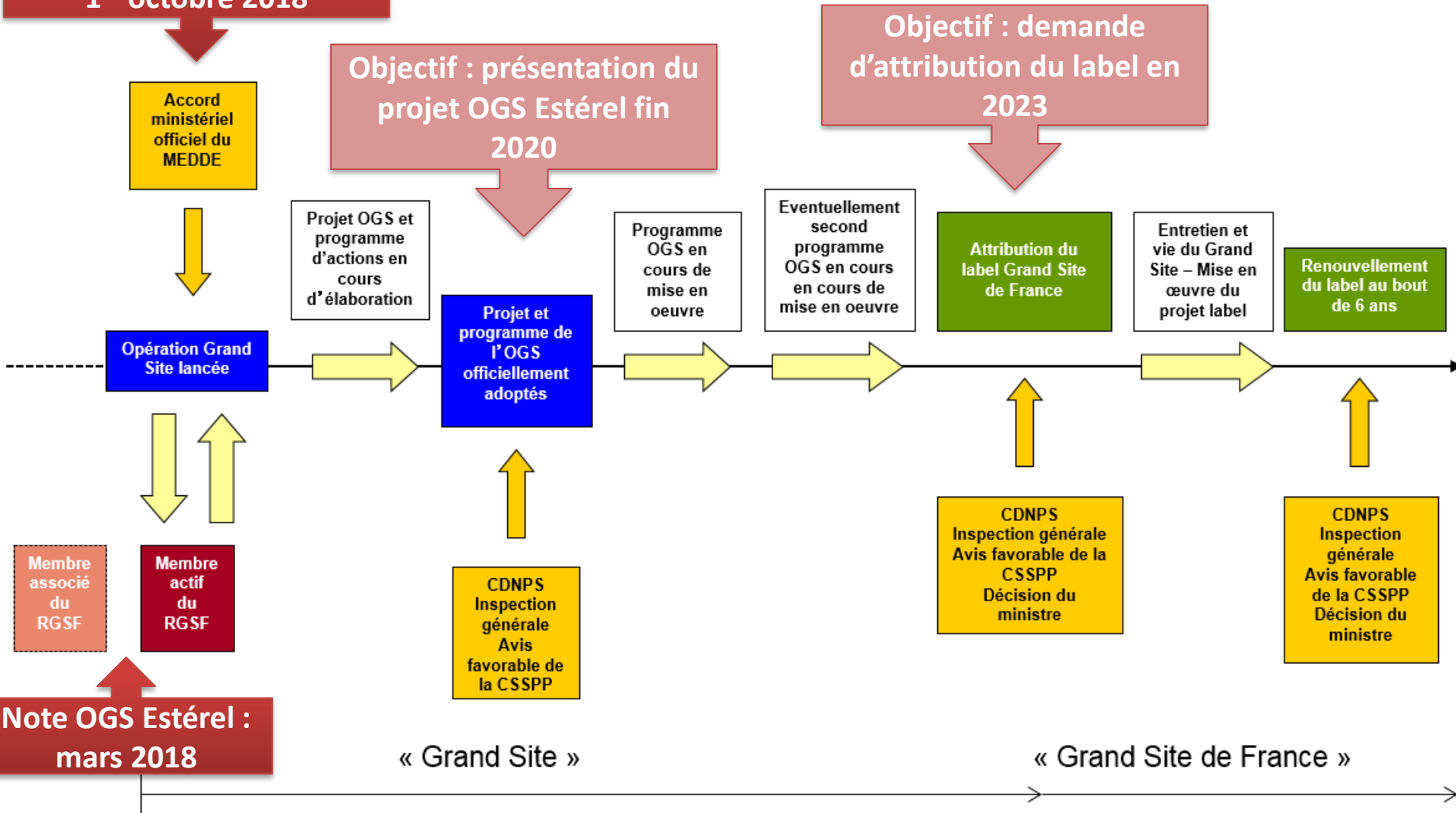
- les Gorges du Verdon
- la Sainte Victoire
- le Massif des Ogres
- le Domaine du Rayol
- La Vallée de la Clarée
- La Presqu'île de Giens
- Fontaine de Vaucluse
- **Massif de l'Estérel**

Près de 32 millions
de visiteurs...

JANVIER 2019

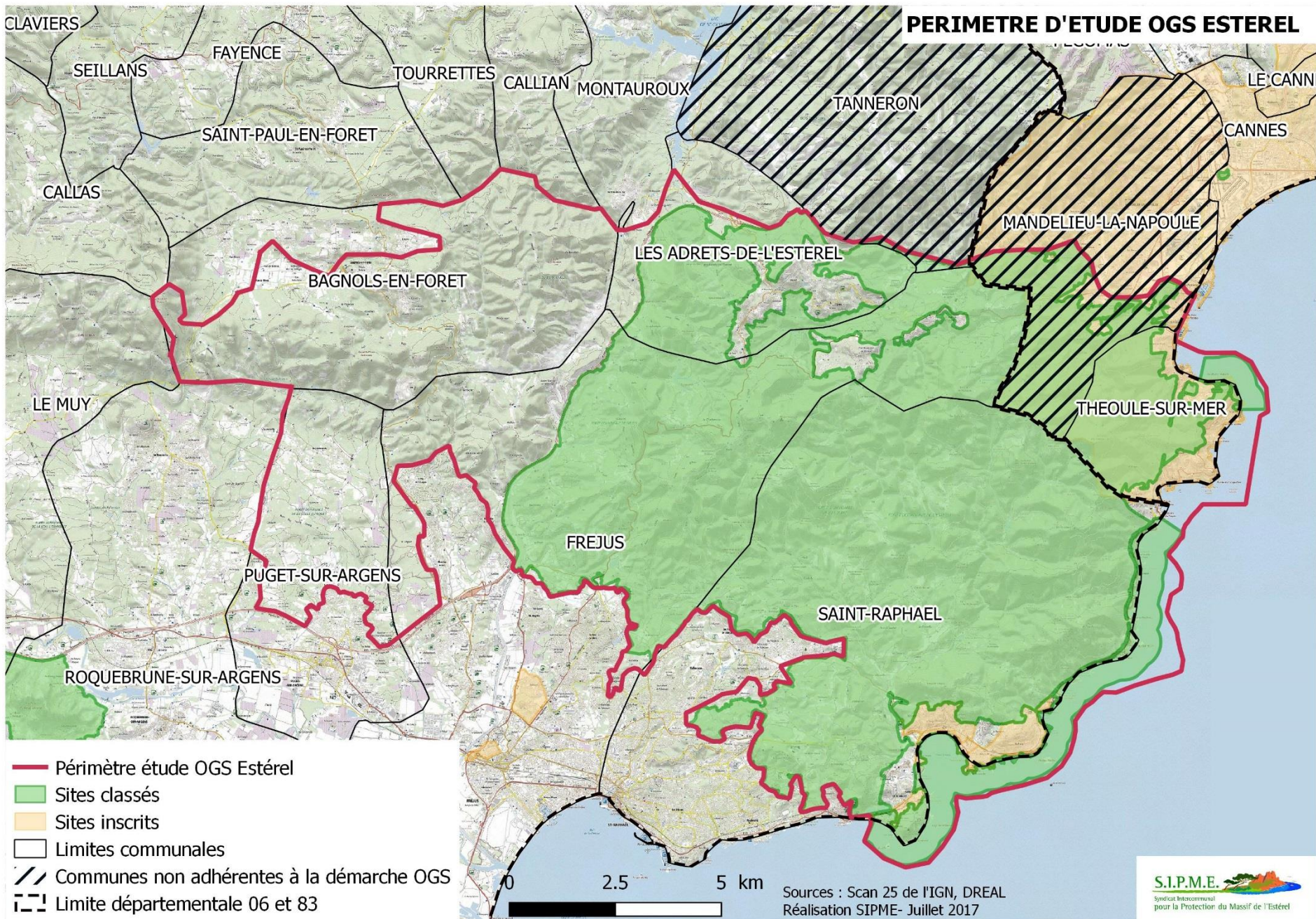


**Entrée officielle en OGS :
1^{er} octobre 2018**



LA VIE DU GRAND SITE

PERIMETRE D'ETUDE OGS ESTEREL



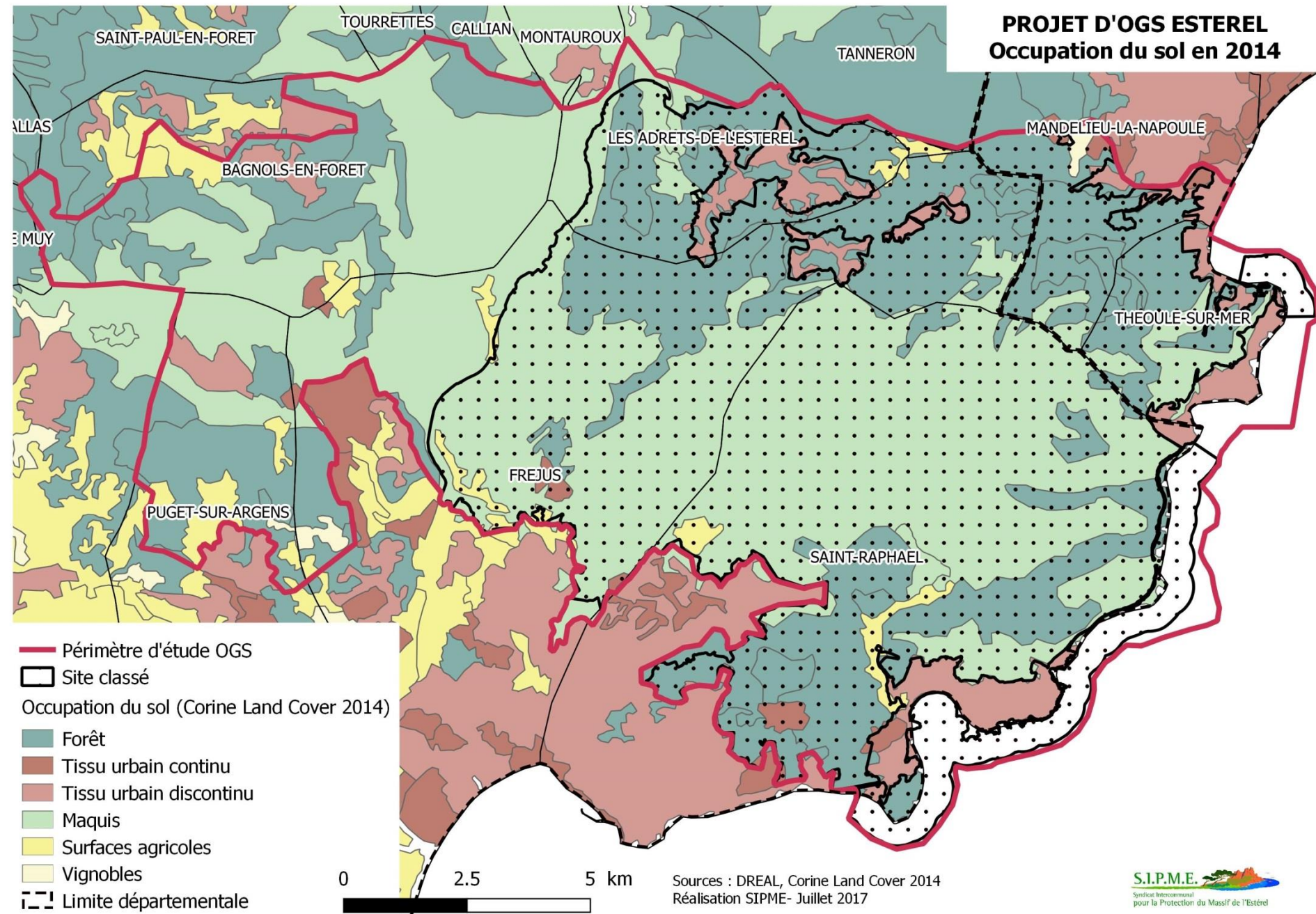
- Périmètre étude OGS Estérel
- Sites classés
- Sites inscrits
- Limites communales
- /// Communes non adhérentes à la démarche OGS
- - - - - Limite départementale 06 et 83

Sources : Scan 25 de l'IGN, DREAL
Réalisation SIPME- Juillet 2017



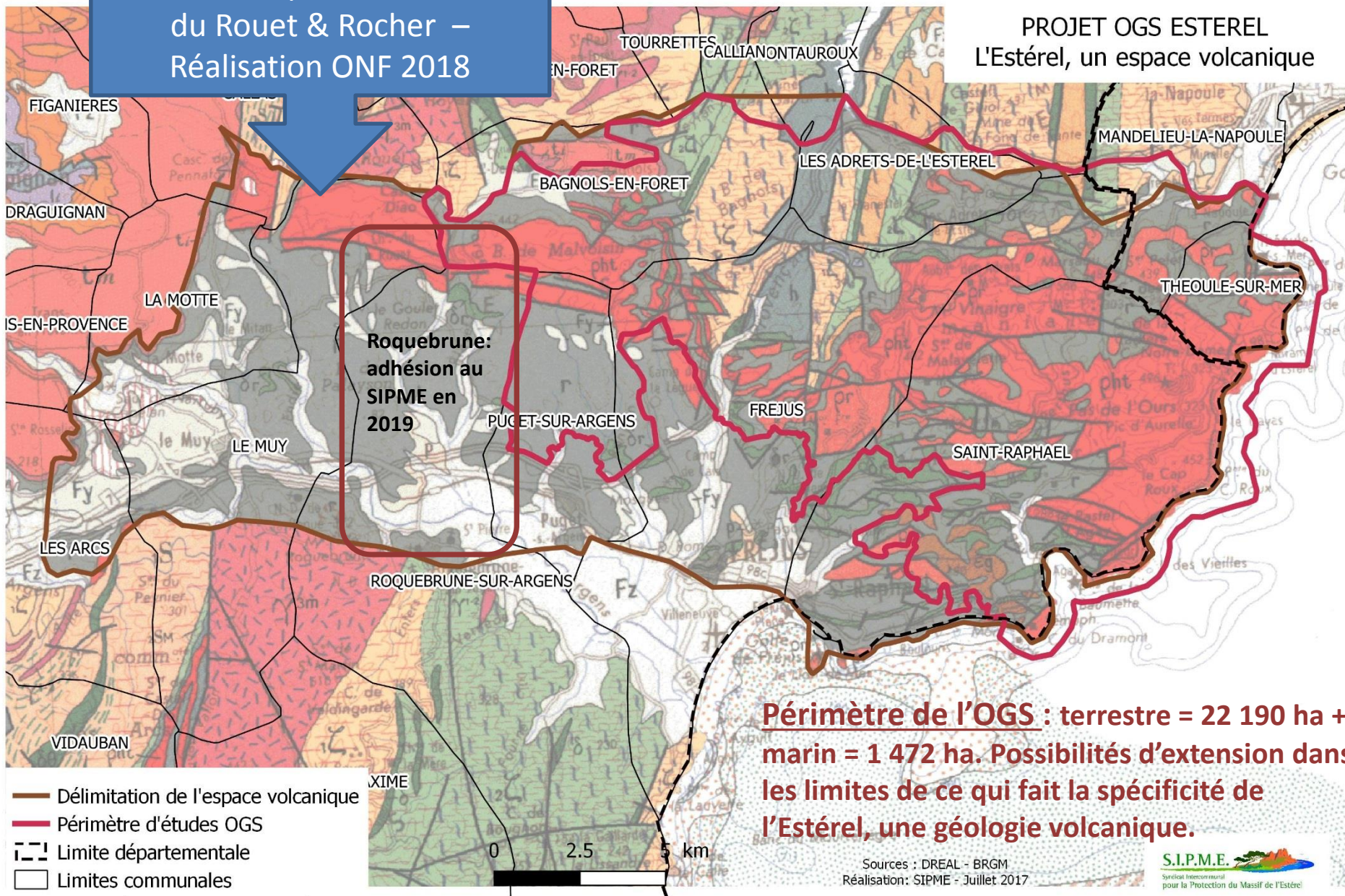
PROJET D'OGS ESTEREL

Occupation du sol en 2014

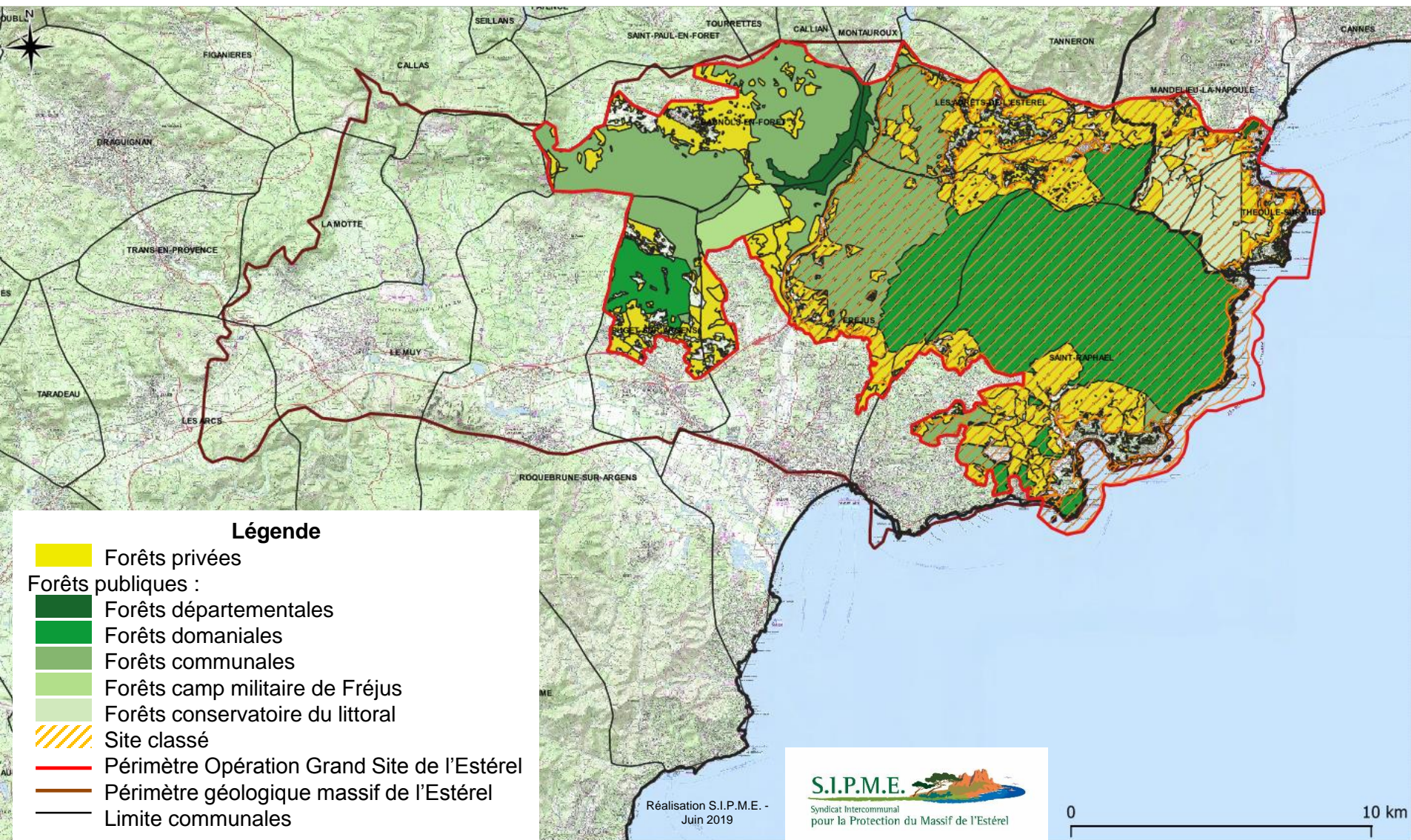


Coordination avec le Schéma
d'accueil du public de la Colle
du Rouet & Rocher –
Réalisation ONF 2018

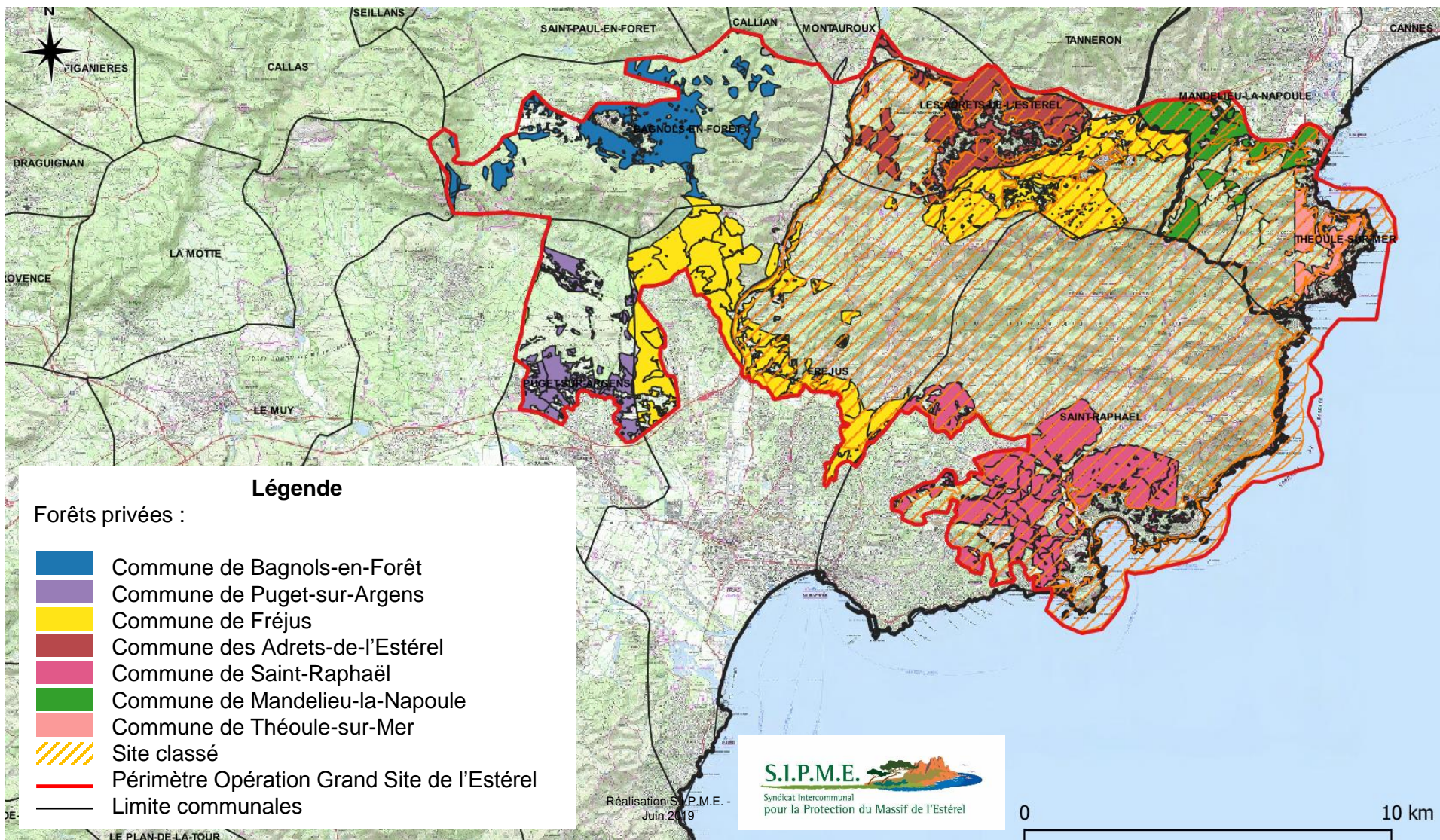
PROJET OGS ESTEREL
L'Estérel, un espace volcanique



Carte présentant la composante forestière du territoire de l'Opération Grand Site de l'Estérel



Carte présentant la répartition des forêts privées par communes du territoire de l'Opération Grand Site de l'Estérel



Périmètre	Superficie (ha)
Site Classé du massif de l'Estérel Oriental (1996)	Espace terrestre : 13 958 ha Espace marin : 880 ha Total : 14 838 ha <small>Source DREAL PACA (données SIG du 26/10/2010)</small>
Projet de périmètre de l'OGS Estérel	Espace terrestre : 22 194 ha Espace marin : 1 416 ha Total : 23 610 ha
Forêts	Privées : 6 676 ha Publiques : 13 682 ha Total : 20 358 ha



Composante forestière de l'Opération Grand Site de l'Estérel

Surface
(ha)

Pourcentage
(%)

Forêts publiques

Forêts domaniales

6 602,17

32,43

Forêts communales

5 383,79

26,45

Forêts départementales

340,22

1,67

Forêts conservatoire du littoral

1 000,23

4,91

Forêts camp militaire de Fréjus

355,99

1,75

67,21

Forêts privées

6 676,09

37,79

32,79

Forêts

20 358,49

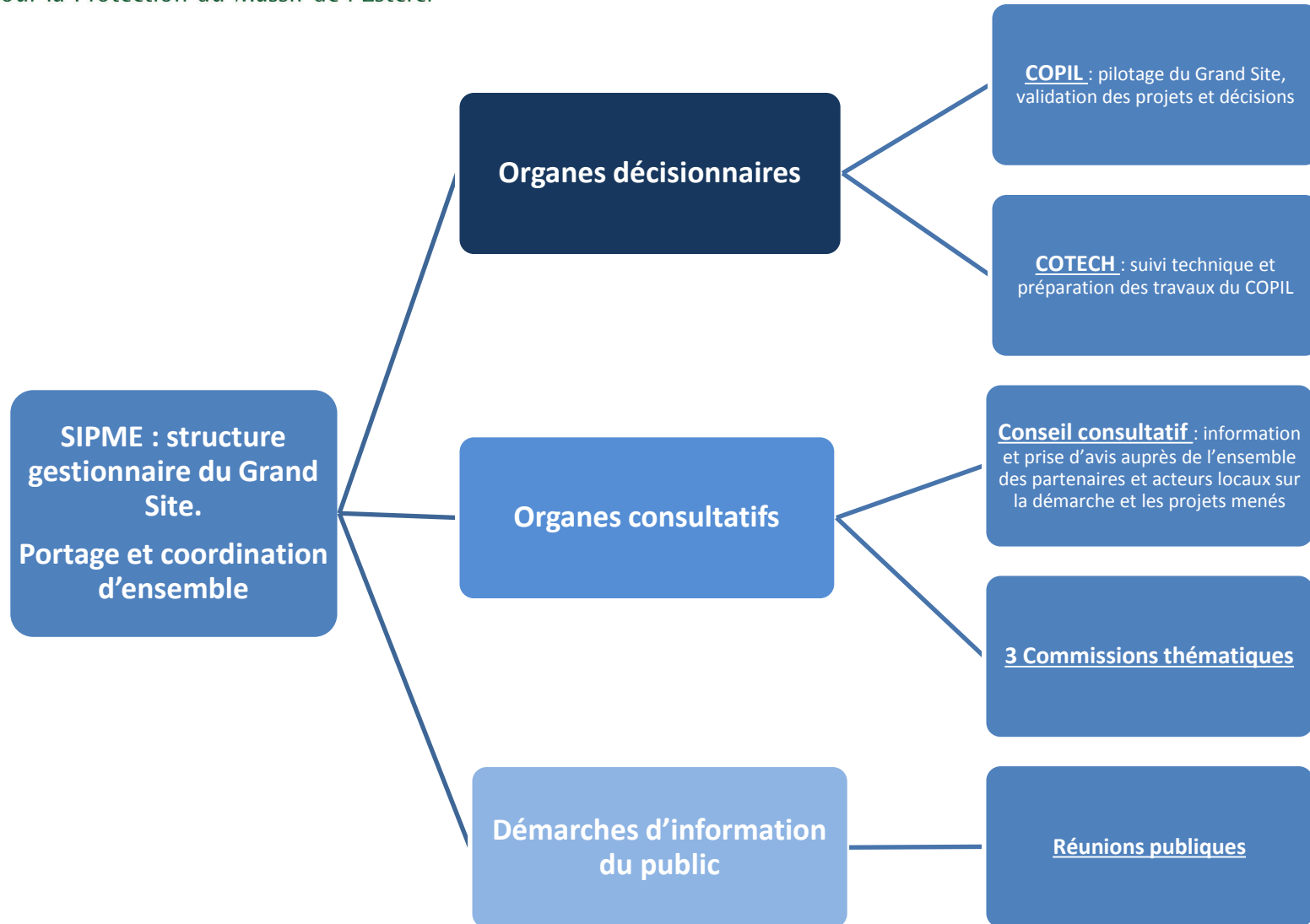
100

100





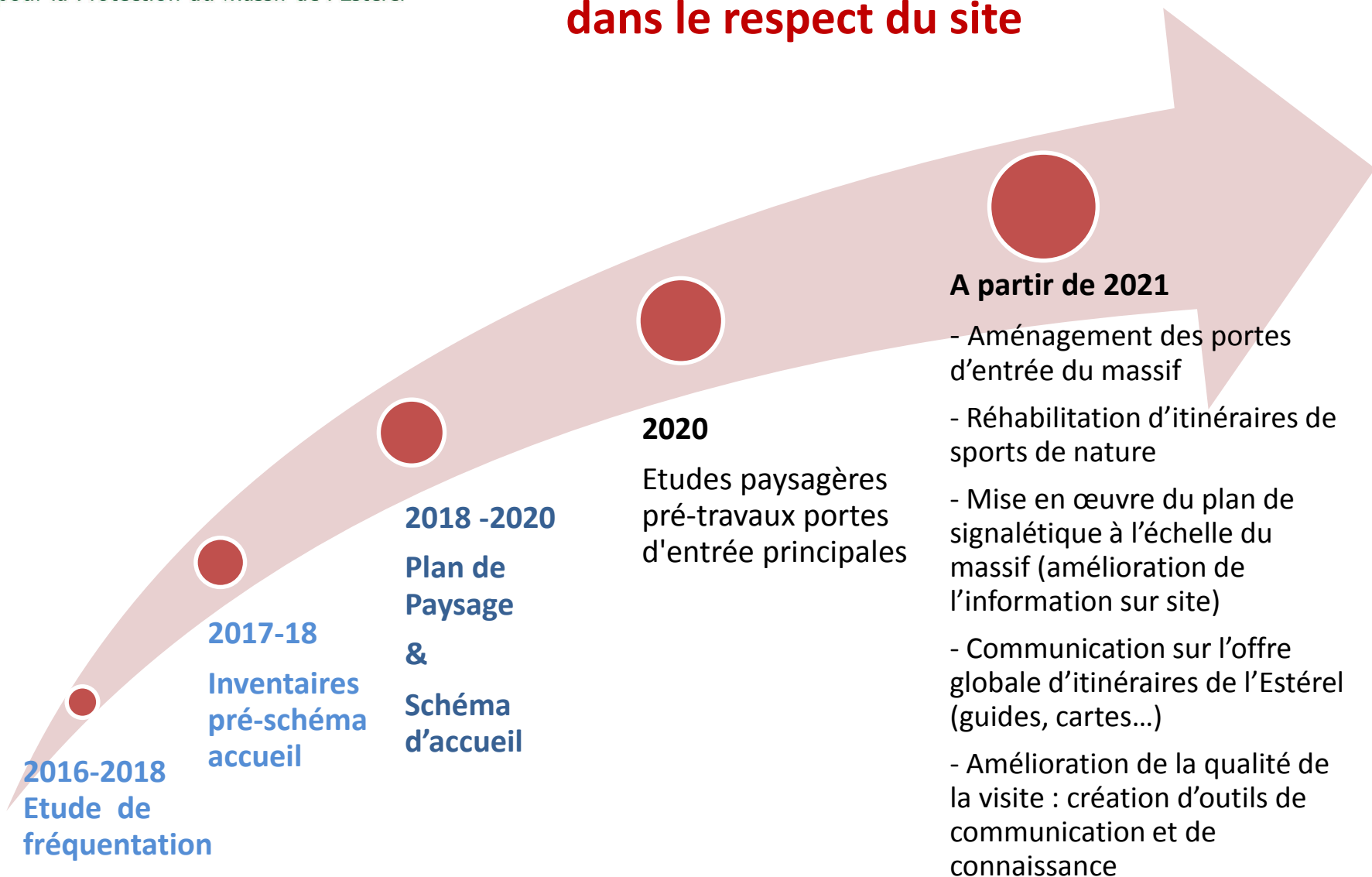
Gouvernance de l'OGS





2. ORIENTATIONS DE L'OGS

N° 1 : Améliorer l'accueil du public dans le respect du site



Orientation 2 : Redonner vie au patrimoine forestier et paysager

Réhabilitation de la maison forestière du Malpey : point d'information du public et d'interprétation environnementale

Réhabilitation de la maison forestière de la Duchesse en chambre d'hôte

Revalorisation du petit patrimoine local

- **2016 : cycle de concertation**
- **2017 : Etude d'avant-projet, Diagnostic**
- **2018 : Travail sur les questions réglementaires**
- **2019 : Etude d'avant-projet sommaire**

- **Elaboration du projet en 2019**
- **Lancement de la maîtrise d'œuvre en 2020**

- **2019 : réalisation d'un inventaire**
- **Définition d'un plan de gestion**
- **Réhabilitation d'éléments patrimoniaux**
- **Création de circuits thématiques**

Autres orientations

Mieux informer le public
et l'impliquer dans la
protection de l'espace
naturel

- **Site internet OGS**
- **Chantiers citoyens bénévoles**
- **Renforcement de la surveillance du massif et responsabilisation citoyenne**

Développer un
programme de gestion
de l'interface terre-mer

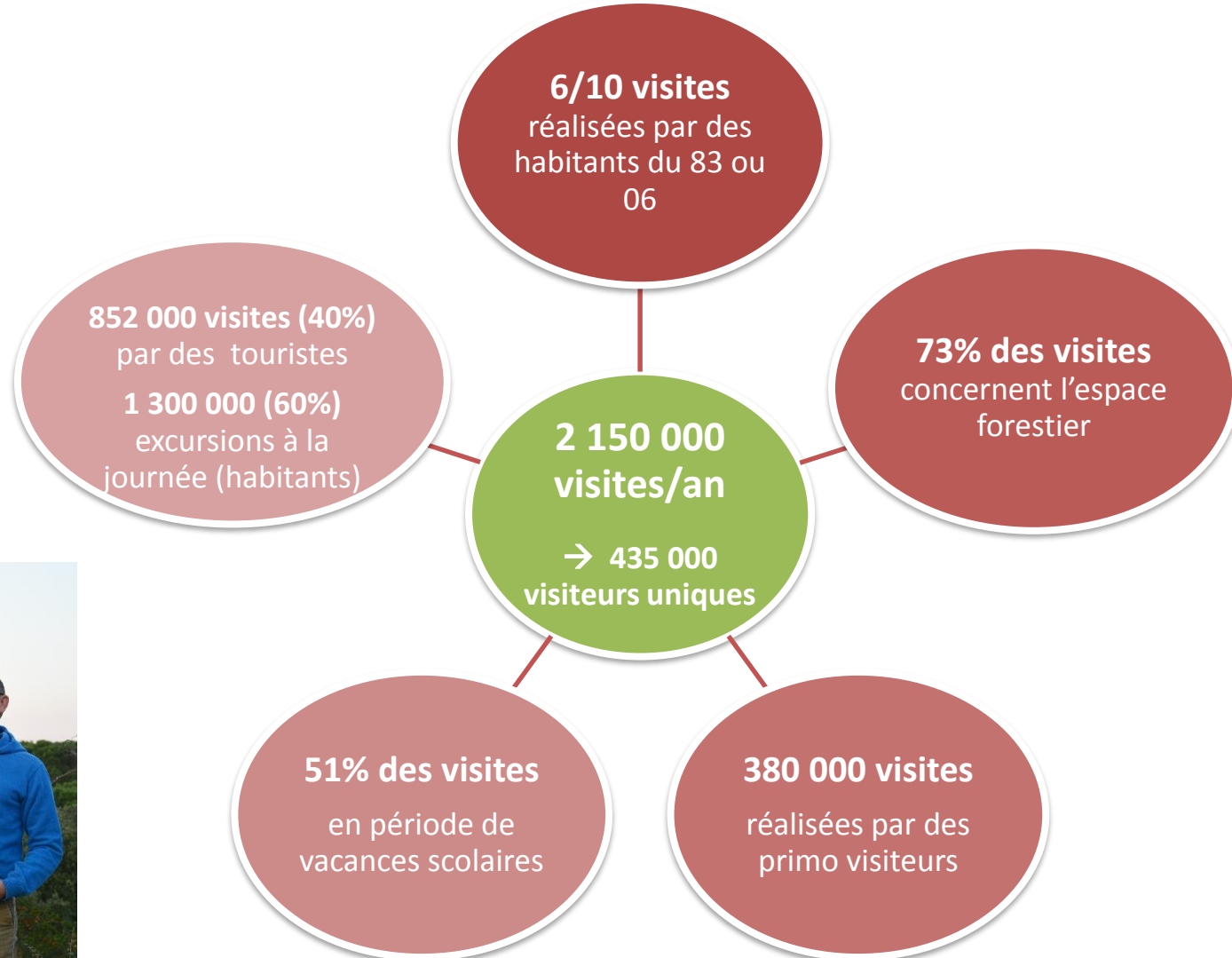
- **Stratégie de réduction des macro déchets en zone littorale**
- **Appui aux actions déjà engagées (organisation des mouillages, etc.)**
- **A construire avec les partenaires**

Développer la
connaissance de la
richesse du territoire

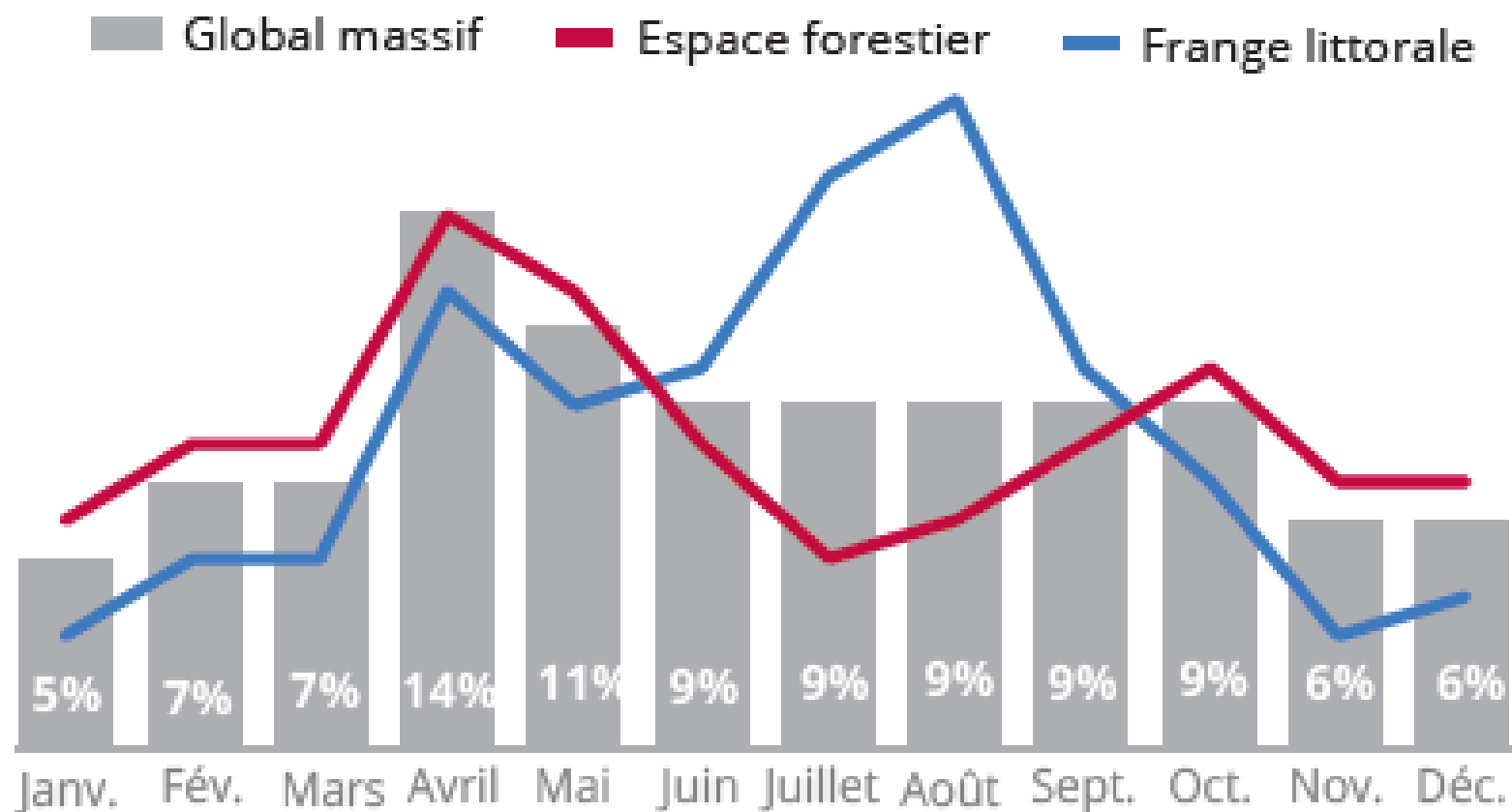
- **Projets de recherche ou d'innovation**
- **Création d'outils de diffusion des connaissances**

4. Actions réalisées et en cours

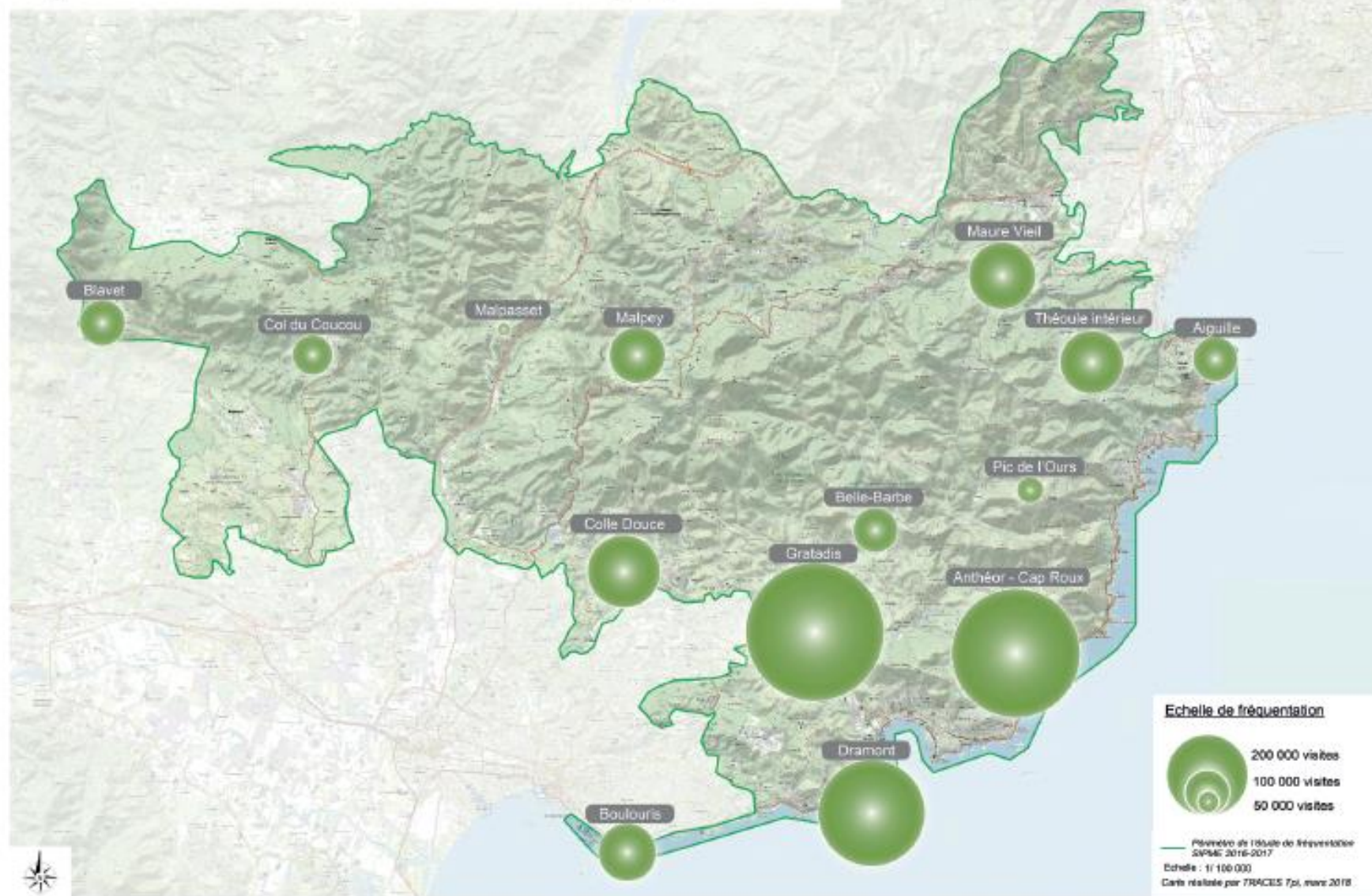
Réalisé : étude de fréquentation Estérel 2016-2018



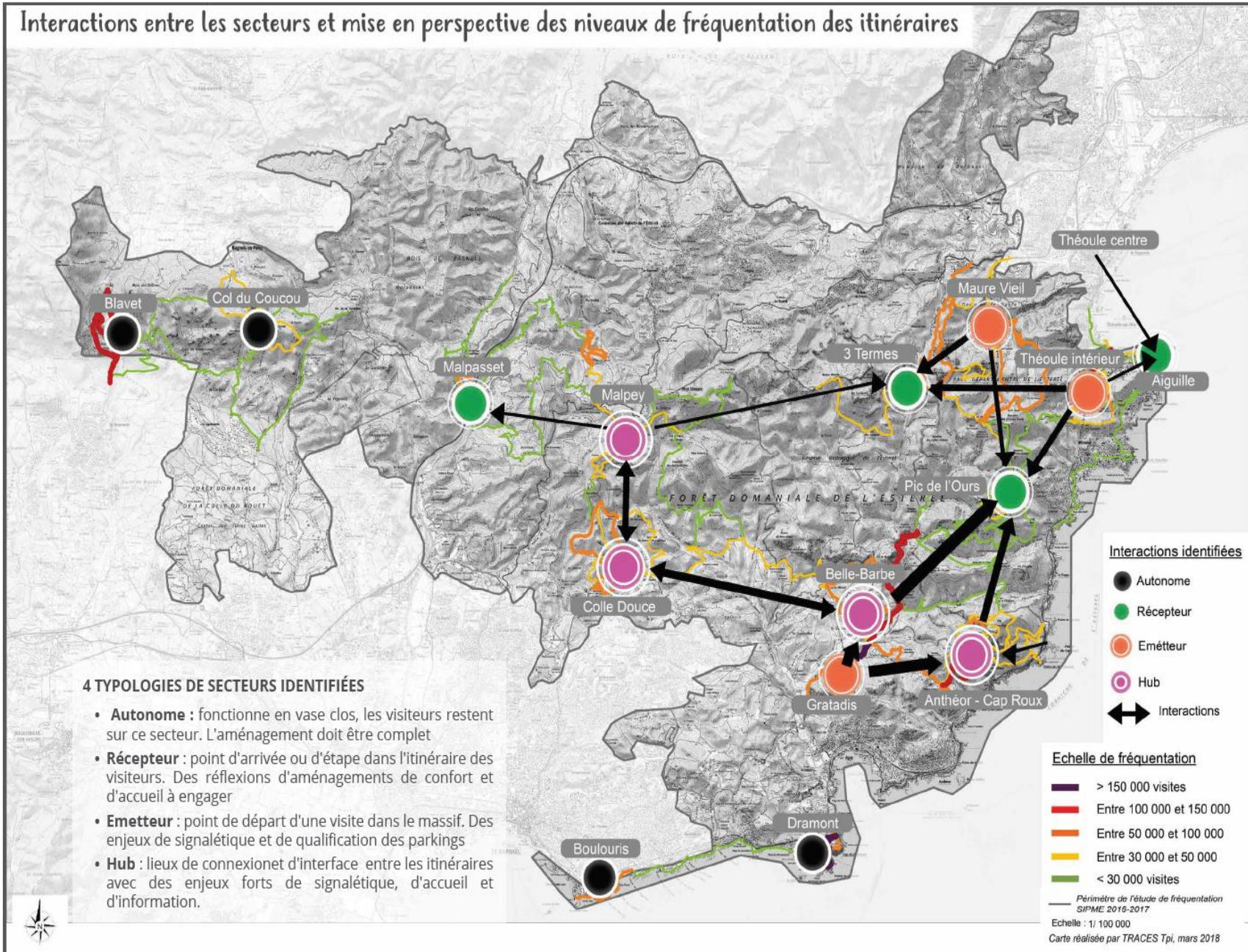
VARIATIONS MENSUELLES DE LA FRÉQUENTATION



Fréquentation du Massif de l'Estérel en visites cumulées par grands secteurs



Interactions entre les secteurs et mise en perspective des niveaux de fréquentation des itinéraires



4 TYPOLOGIES DE SECTEURS IDENTIFIÉES

- **Autonome** : fonctionne en vase clos, les visiteurs restent sur ce secteur. L'aménagement doit être complet
- **Récepteur** : point d'arrivée ou d'étape dans l'itinéraire des visiteurs. Des réflexions d'aménagements de confort et d'accueil à engager
- **Émetteur** : point de départ d'une visite dans le massif. Des enjeux de signalétique et de qualification des parkings
- **Hub** : lieux de connexion et d'interface entre les itinéraires avec des enjeux forts de signalétique, d'accueil et d'information.

Interactions identifiées

- Autonome
- Récepteur
- Émetteur
- Hub
- ↔ Interactions

Echelle de fréquentation

- > 150 000 visites
- Entre 100 000 et 150 000
- Entre 50 000 et 100 000
- Entre 30 000 et 50 000
- < 30 000 visites

Périmètre de l'étude de fréquentation
SIPME 2016-2017
Echelle : 1/100 000
Carte réalisée par TRACES Tpi, mars 2018

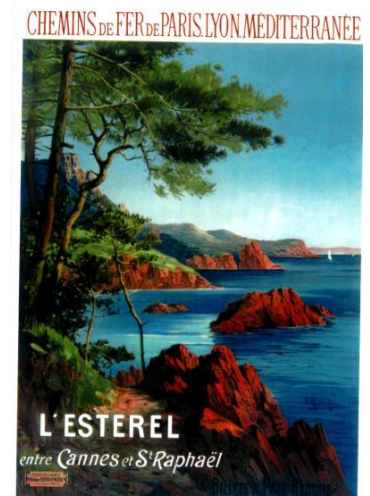
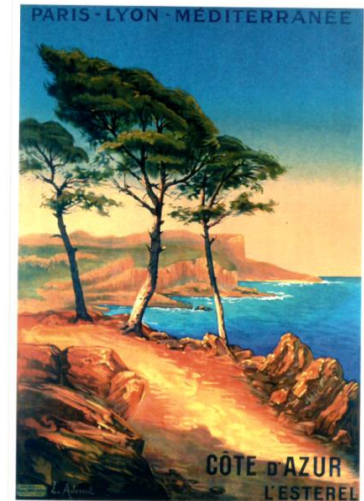
S.I.P.M.E.

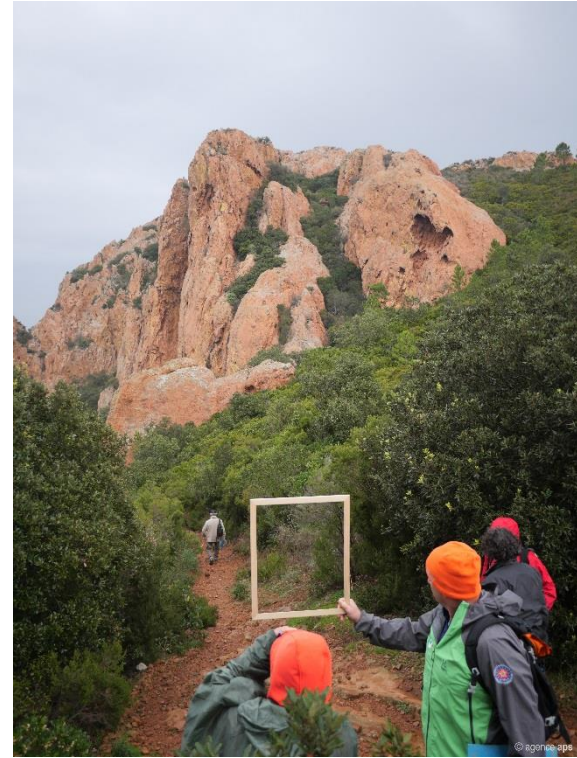
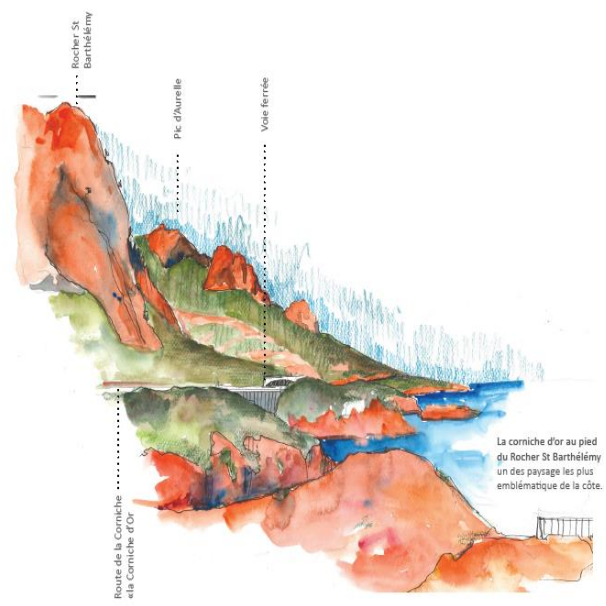
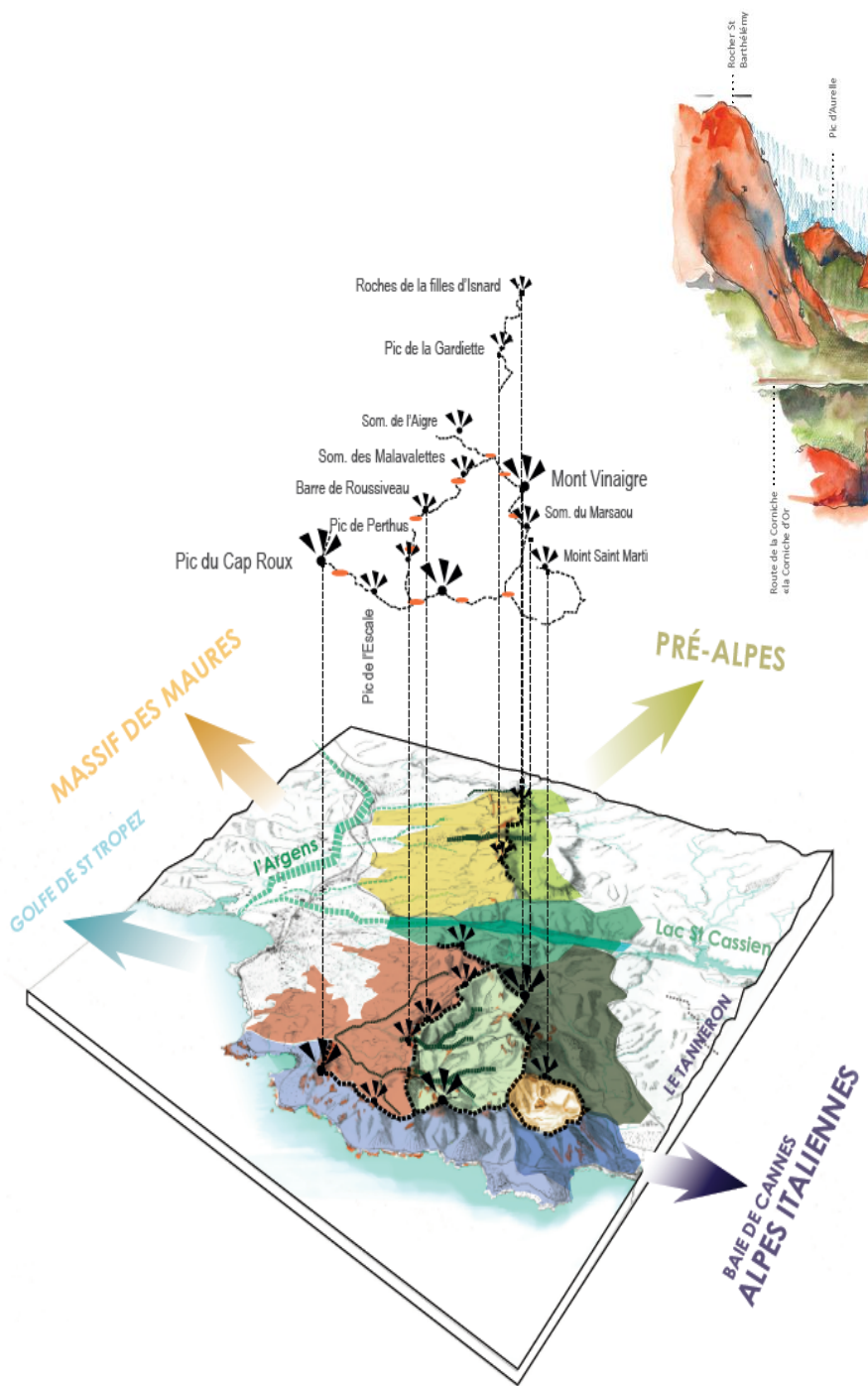


Syndicat Intercommunal
pour la Protection du Massif de l'Estérel

En cours : Plan de paysage (PP) et Schéma d'accueil du public (SAP)

- Permettre aux acteurs locaux de répondre à la question : quel paysage voulons-nous ?
- Promouvoir un cadre de vie de qualité.
- Expliciter l'identité et l'esprit des lieux de l'Estérel.
- Définir la stratégie globale d'organisation de l'espace, d'accueil du public, et de gestion de la fréquentation :
 - définition des zones d'accueil, espaces de biodiversité particulière à préserver, espaces à réserver à des usages spécifiques pour prévenir les conflits d'usages, etc.
- Prévenir les risques de dégradation du patrimoine naturel, historique et paysager et remédier aux problèmes existants.
- Structurer l'ensemble des éléments de l'offre d'accueil du public :
 - définir les circulations, la connexion entre espaces urbains et naturels, les portes d'entrée du massif à aménager, l'offre d'itinéraires de sport de nature (VTT - vélo, randonnée, trail, escalade, équitation...), les circuits thématiques à créer, les structures d'accueil, les sites patrimoniaux à valoriser, etc.

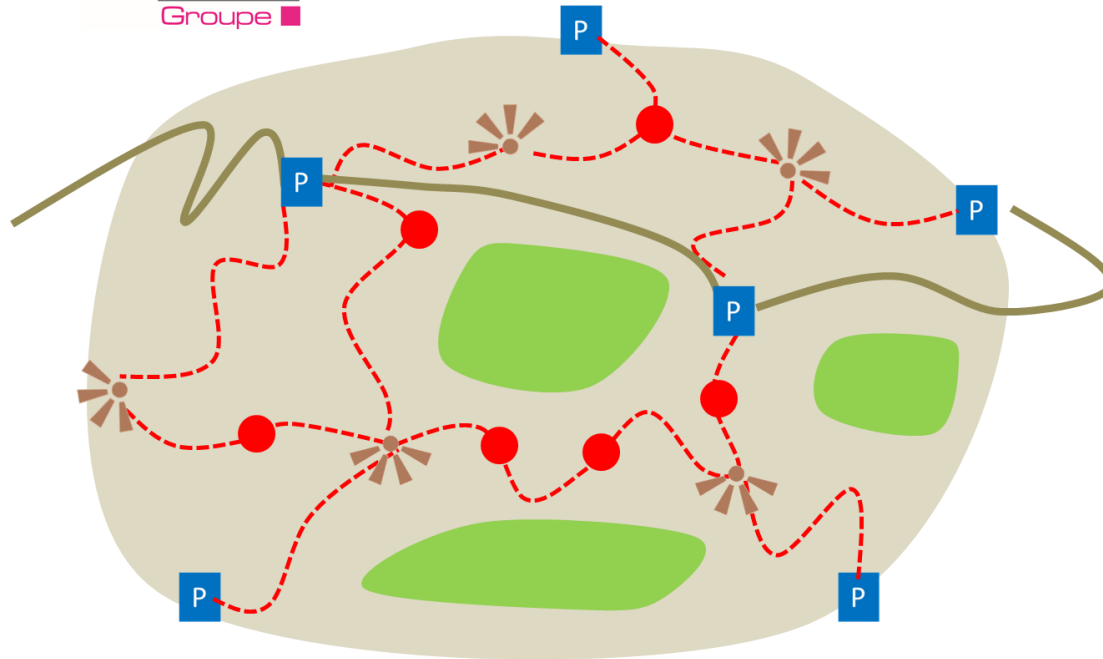




Groupe A

Comment créer un SAP ?

Principes de valorisation schématique d'un espace naturel



- | | | |
|--|----------------------------------|-----------------|
| | Stationnement | Points
Nœuds |
| | LMI | |
| | POI | |
| | Espace préservé | |
| | Route autorisée
Ss conditions | |
| | Pistes et sentiers | |

Règlementation Activités

Merci pour votre
attention !

